

Gestion des irritants.

Ça gratte un peu côté Chargés de déploiement.

Début avril 2023, la direction de la DOGO annonçait en CSSCT le déploiement du projet IRRITANT testé par l'équipe CDD GO (gestion des commandes en vville) pour juillet.



Le jour même, le national leur demandait de passer en mode run, sans formation. **Gros couac** entre le national et la DO ? Les CDD attendaient un peu **plus de considération**, de feed back quant à leur implication dans ce projet National.

Mi-juin, face à leurs récriminations, une réunion s'est tenue avec l'équipe projet IRRITANT qui a reconnu un gros manque de communication. Elle s'engage à prendre en compte leurs sollicitations. **Mea culpa** tardif mais salutaire.

LA **CFDT** demande aussi qu'un rappel soit fait aux d'équipes de vente, sur les process (etask, Bosco...) afin d'éviter les problèmes d'orientation.

Nomades - CDD

Le mouvement national lancé en début d'année par des nomades/CDD s'est **essoufflé**.

Les doléances étaient légitimes (charge de travail, incohérence des objectifs) mais le retour fait par la direction a douché les espoirs.



Une baisse des objectifs de 20% a été concédée depuis avril, la mise en place d'un « crash program » Delivery... **Est-ce suffisant ?** Les résultats nationaux remontent péniblement (90% sur mai) et c'est mal parti sur juin...

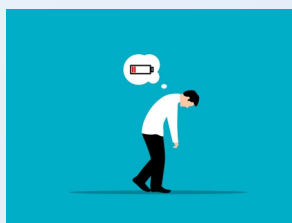
New PVC

Mise au point : **aucune organisation syndicale n'a validé cette new PVC**, contrairement à ce que nous pouvons entendre en réunion.

Le 25 mai, après étude du rapport Technologia, la CFDT a rendu un avis défavorable. Pourquoi ?

- ⇒ Côté proactif, le passage au trimestre, le poids du CA, difficilement pilotable... font craindre de grosses baisses de PVC, surtout pour les surperformers.
- ⇒ Pour le réactif, la vente d'« offres à valeur » pourrait inciter certains CC à des abus. Les calculs montrent, pour les 2 populations, une baisse de 300€/mois à objectif équivalent.
- ⇒ Par ailleurs, nous n'avons aucune assurance que la fin du déclaratif se passe sans heurts (bugs SI).

La **CFDT** ne veut pas de cette nouvelle PVC qui risque d'engendrer de **gros risques psychosociaux** au sein des équipes force de vente déjà très fortement éprouvées.



Harcèlement, la CFDT en fait une priorité

En mars 2023, nous avons fait paraître un tract mettant en visibilité les différentes pratiques de harcèlement constatées sur le périmètre A2P GO, qui faisait suite à de précédentes **alertes restées sans actions visibles sur le terrain**.



Et cette fois-ci, **nous avons été entendus** puisque non seulement des communications-formations ont été déployées au sein de la ligne managériale et aussi des équipes (les réunions d'information campagne harcèlement), mais aussi nous avons enfin pu constater la **disparition** de certains comportements permettant ainsi aux victimes de pouvoir travailler de nouveau dans des conditions qui ne portent atteinte ni à leur sécurité ni à leur santé.

Cependant, nous déplorons certains comportements **persistants inacceptables**.

La **CFDT** reste vigilante et active...

3901 Angers : suite et fin ?

Un an après la levée du droit d'alerte sur le 3901 d'Angers, quel bilan pouvons-nous faire ?

La direction s'est engagée à maintenir l'activité 3901 sur Angers, avec un management distant (2 RE sur Nantes) mais :

- ⇒ Plus d'embauches, ni d'alternants
- ⇒ Réintégration impossible pour les personnes ayant quittées le service récemment
- ⇒ D'ici fin 2023, il ne restera que 7 conseillers clients sur site (contre une quarantaine il y a 8 ans)

Quelle utilité de mettre en place cette organisation pour 7 personnes ?

La **CFDT** demande un maintien de l'activité sur Angers à iso effectif.

Des départs en Temps Libéré ou retraite

Le Service, quoi de neuf ?

ADCP- BO national :

- Caen : fin 2022 = 19 personnes → 1er juillet 2023 = 15 personnes
- Flers: fin 2022 = 2 personnes → 1er juillet 2023 = 1 personne
- Saint-Lô: fin 2022 5 personnes → 1 er juillet 2023 = 4 personnes

Reclamations:

- Caen: fin 2022 = 4 personnes → 1er juillet 2023 = 4 personnes
- Lisieux :fin 2022 = 7 personnes → 1er juillet 2023 = 6 personnes

SOS Clients :

- Caen: fin 2022 = 8 personnes → 1er juillet 2023 = 10 personnes et un départ en cours

Même constat que pour Cholet : les salariés sont pour la direction de véritables couteaux suisses : ils sont passés de l'ADV, à la gestion de bout en bout pour être maintenant rattaché au recouvrement afin de vérifier la qualité des données, le tout en moins de 4 ans. Et tout ceci avec un effectif qui sera de 3 salariés fin 2023 (50 personnes il y a 10 ans) ... No comment...



Les élu.es CFDT restent à vos côtés pour vous accompagner.



Vos représentants CFDT :

Erwann CAILLET, Emilie GUILLAUME, Myriam BENATIA, Emilie AUVRAY, Marc LEJEUNE, Cynthia PICARD, Mireille LEBOUVIER, Stéphane CHESNEL, Laurent BRAS

